



Comité Social d'Administration Local du 23 janvier 2023 Déclaration Liminaire

Madame la Présidente du CSAL, Madame la Directrice Régionale,

Ce Comité Social d'Administration Local, qui remplace désormais le CTL, a pour principal sujet à l'ordre du jour « le volet emplois 2023 » autrement dit les nouvelles suppressions d'emplois enregistrées en 2023 dans les Bouches-du-Rhône.

Cette année, certes, la nouvelle vague est moins violente que les années précédentes, mais ce sont encore **850 emplois qui sont supprimés à la DGFIP** continuant de récompenser bien peu glorieusement notre direction en la consacrant pour la énième année consécutive meilleure contributrice officielle de suppressions d'emplois dans toute la fonction publique d'État !

Il convient de rajouter qu'en réalité et compte tenu des transferts et redéploiements, **ce sont 1359 emplois qui seront supprimés** sur le réseau des DDFIP et DRFIP en 2023, essentiellement dans les catégories les plus basses.

Ces suppressions massives d'emplois durent maintenant depuis plus de 10 ans et tendent de plus en plus à faire oublier que derrière chaque emploi supprimé, il y a un agent qui assure une mission.

Les missions sont ainsi de plus en plus démantelées et la notion de service au public perd de plus en plus son sens.

D'ailleurs, **FO DGFIP 13** s'interroge véritablement sur la portée de vos écrits dans les vœux adressés aux agents cette année.

Comment interpréter « le signe de l'innovation, de la modernité et de proximité » sachant que la déliquescence de nos services est telle que les contribuables sont de plus en plus désabusés de notre service public ?

Comment pouvoir prétendre rester « une administration solide et de référence » après tant d'emplois supprimés et autant de restructurations menées à la hussarde ?

La détérioration continue, elle s'accélère et atteint aujourd'hui des sommets.

La charge qui pèse sur les agents génère des relations de travail tendues, jusqu'à provoquer des **pathologies physiques et psychiques**.

Il existe comme une déconnexion totale des élites technocratiques de la réalité du terrain.

A force de réformes et de décisions prises à la hâte sans réelle concertation, la destruction de notre service public financier est programmée.

Tous les domaines de métiers font face à un danger d'implosion après toutes les réformes désastreuses de ces dernières années.

Nous ne citerons pas un métier en particulier au regard de la situation critique vécue dans bon nombre de sites et services.

Pour le département, selon vos documents, ce sont donc **68 nouveaux emplois supprimés au 1^{er} janvier 2023 dont 29 redéployés** dans d'autres départements avec en toile de fond l'abandon progressif de certaines missions.

Et nous avons bien compris que pour cette année, ce sont bien les SIP qui vont subir le pire avec **51 agents de catégorie B et C supprimés.**

Chaque année, un nouveau matraquage en règle s'abat sur les missions SIE/SIP et leurs agents.

C'est donc au tour des SIP de supporter le plus grand préjudice mettant à mal le devenir de la mission :

Comment assurer un accueil de qualité auprès des contribuables en supprimant autant d'emplois ?

Comment absorber les retards d'e-contacts qui explosent ?

Comment vont s'organiser les SIP alors que depuis le début de cette année par exemple, on leur demande même de venir en appui des centres de contacts totalement submergés par les appels téléphoniques ?

La DGFIP marche sur la tête en demandant maintenant aux SIP de renforcer les centres qui étaient censés...les renforcer !

Certes, Mme la Directrice Régionale, vous allez nous répondre que ces suppressions d'emplois sont actées par la fin de la réforme de la TH et celle de la contribution audiovisuelle publique.

Mais au regard de ce que pesait cette taxe depuis 3 ans dans les prélèvements obligatoires, nous ne sommes pas dupes de l'opération de communication.

Surtout, alors que la population des BDR ne cesse de croître, **FO DGFIP 13** s'interroge sur la logique de cette courbe de suppressions d'emplois.

Même en essayant de trouver des subterfuges comme restructurer les accueils, la réalité sociale du département et le besoin d'avoir des réponses sur les impôts, ne pourront atténuer les flux aux accueils.

La fin d'année 2022 a été éloquente avec des longues files d'attente sur certains sites exténuant de plus en plus les équipes dédiées.

FO DGFIP condamne cette politique de destruction du service public et soutient que pour exercer leurs missions, les services de la DGFIP doivent disposer des moyens nécessaires.

FO DGFIP exige l'arrêt des suppressions d'emplois, le maintien de toutes les missions exercées et le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens.

Nous exigeons à nouveau l'abandon du NRP et des réformes régressives qui l'accompagnent.

FO DGFIP ne peut se résigner à le marteler en constatant chaque année l'accentuation du mal-être au travail dû aux restructurations incessantes sans oublier ce que cela engendre parfois pour certains agents dans leur vie personnelle en terme de mobilité.

Suivant la ligne de conduite de notre syndicat national qui a boycotté le CTR emplois du 19 décembre dernier pour des manquements évidents de considération des agents avec des attaques répétées sur les missions et leurs conditions de travail, **FO DGFIP 13** ne siègera pas ce jour au CSAL mais tient à vous exprimer son désarroi.

Face aux réformes qui détruisent le réseau de proximité de la DGFIP et ses missions, il est inenvisageable pour **FO DGFIP 13** d'être associé de quelque façon que ce soit aux **politiques de suppressions d'emplois que nous dénonçons depuis des années.**

Section Locale FO DGFIP 13, Mèl : fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr